URPS Médecin d'Occitanie

URPS Médecins Libéraux

Rapport d'activité 2023

1300 Avenue Albert Einstein 34000 Montpellier
33 route de Bayonne 31300 Toulouse

www.medecin-occitanie.org

Edito

Docteur Jean-Christophe CALMES

Président URPS Médecins Libéraux

Du projet à l'action

Il y a un an, nous tracions en Assemblée Générale les axes stratégiques de nos actions à venir.

Ces axes ont été déclinés en actions concrètes au service des médecins libéraux d'Occitanie, en lien avec les orientations du Plan Régional de Santé, conformément aux textes qui définissent nos missions. Dans ce cadre réglementaire, nous avons su être innovants.

Les commissions et les élus qui constituent le réservoir d'idées de notre URPS, ont pu porter leurs objectifs. Ces objectifs ont été, en lien avec notre équipe, déclinés en actions concrètes, simples, pratiques, mesurables facilement et visibles.

L'objectif n'est pas ici de valoriser tout le travail réalisé et que vous découvrirez lors de la lecture de ce rapport. Il est de dire que les médecins libéraux, lorsqu'ils en ont les moyens, s'impliquent pour l'accès aux soins. Il est de démontrer que les médecins libéraux, lorsqu'ils sont assistés d'une équipe (en l'occurrence un grand merci à nos chargés de mission et leur directeur) sont en capacité de porter des projets complexes et innovants.

C'est ce que nous avons fait en 2023 et que nous continuerons à faire en 2024.

La crise démographique et de vocation que nous subissons de plein fouet rend le fait d'entreprendre nécessaire et la réussite indispensable.

Sommaire

1 Missions & fonctionnement

2 Travaux des instances

3 Focus sur les actions 2023

1

Missions & fonctionnement

1 - Missions des URPS

2 - Fonctionnement des instances

3 - Composition de l'Assemblée Générale et du bureau

4 - Présentation de l'équipe opérationnelle

1 – Missions des URPS

Les missions des URPS sont définies par décret n°2010-585 du 2 juin 2010 relatif aux Unions Régionales des Professionnels de Santé)

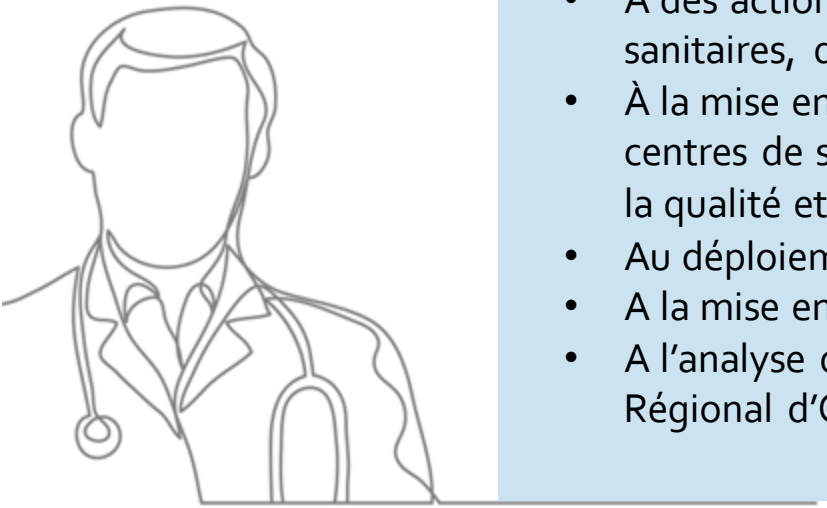

Les Unions Régionales des professionnels de santé médecins (URPS) représentent l'ensemble des médecins libéraux de la région, et contribuent à l'organisation de l'offre de santé territoriale :

- A la préparation et à la mise en œuvre du Projet Régional de Santé (PRS)
- A l'organisation de l'exercice professionnel, notamment en ce qui concerne la permanence des soins, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice
- A des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique
- À la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins
- Au déploiement et à l'utilisation des systèmes de communication et de d'informations partagés
- A la mise en œuvre du développement professionnel continu
- A l'analyse des besoins de santé et de l'offre de soins, en vue notamment de l'élaboration du Schéma Régional d'Organisation des Soins (SROS)

2 – Fonctionnement des instances

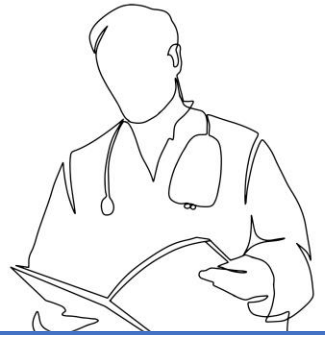

Les membres des unions régionales exerçant à titre libéral dans le régime conventionnel, dans la région où ils exercent à titre principal, **sont élus à partir des listes établies par les syndicats représentatifs des médecins libéraux.**

La durée du mandat des membres est de cinq ans.

L'Union Régionale des Médecins Libéraux d'Occitanie réunit 60 élus, qui eux-mêmes représentent les 12 000 médecins libéraux des 13 départements de la région : Ariège, Aveyron, Aude, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lot, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn et Tarn-et-Garonne.

Liste des syndicats :

Avenir Spé – Le BLOC : Union Syndicale Avenir Spé Le Bloc

CSMF : Confédération des Syndicats Médicaux Français

FMF : Fédération des Médecins de France

MGF : Syndicat des Médecins Généralistes de France

SML : Syndicat des Médecins Libéraux

UFMLs : Union Française pour une Médecine Libre-syndicat

3 – Les élus

60 médecins libéraux, généralistes et spécialistes, ont été élus le 5 juin 2021 pour un mandat de 5 ans.

Ils sont répartis dans 2 Collèges : médecine spécialisée et médecine générale

CIVILITE	NOM	PRENOM	SYNDICAT	SPECIALITE
DOCTEUR	ALILI	CHAKIB YOUSSEF	CSMF	RADIO-DIAGNOSTIC ET IMAGERIE
DOCTEUR	ATTARD	OLIVIER	AVENIR SPE LE BLOC	ANESTHESIE-REANIMATION
DOCTEUR	AUFORT	SOPHIE	AVENIR SPE LE BLOC	RADIO-DIAGNOSTIC ET IMAGERIE
DOCTEUR	AUGAREILS	CHRISTIAN	CSMF	RHUMATOLOGIE
DOCTEUR	BAUDUIN	GILLES	SML	CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE ET TRA
DOCTEUR	BAYART	MARGUERITE	MG France	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	BENSOUSSAN	MAURICE	SML	PSYCHIATRIE GENERALE
DOCTEUR	BISMUTH	MICHEL	FMF	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	BLANDINO PAULIN	ANNE	MG France	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	BORRAS	AUDREY	MG France	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	BOULESTEIX	MARIE-ANGE	SML	MEDECINE VASCULAIRE
DOCTEUR	BOULLOCHE	NICOLAS	UFMLS	NEUROLOGIE
DOCTEUR	CALMES	JEAN-CHRISTOPHE	MG France	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	CARASSUS	CELINE	MG France	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	CASBAS	LAURENT	CSMF	CHIRURGIE VASCULAIRE
DOCTEUR	CASTADERE	JEAN-MARC	MG France	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	CHATEL	MARC ANTOINE	AVENIR SPE LE BLOC	OPHTALMOLOGIE
DOCTEUR	CHAUGNE	CYRILLE	SML	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	COMBES	THEOPHILE	MG France	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	CONTIS	PATRICK	FMF	NEURO-PSYCHIATRIE
DOCTEUR	CUQ	PHILIPPE	AVENIR SPE LE BLOC	CHIRURGIE VASCULAIRE
DOCTEUR	DARREYE	OLIVIER	MG France	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	DELBOS	ALAIN	CSMF	ANESTHESIE-REANIMATION
DOCTEUR	DEL VASTO	CLAUDE	CSMF	GASTRO-ENTEROLOGIE ET HEPATO
DOCTEUR	DEMANY	NICOLAS	UFMLS	RADIODIAGNOSTIC ET IMAGERIE M
DOCTEUR	DUTECH	MICHEL	MG France	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	ESCAT	FRANCOIS	UFMLS	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	FERJANI	BORHANE	UFMLS	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	FLAMEIN	RENAUD	AVENIR SPE LE BLOC	CHIRURGIE VISCERALE ET DIGESTIV
DOCTEUR	FLORES	YVES MICHEL	AVENIR SPE LE BLOC	CARDIOLOGIE ET MALADIES VASCU
DOCTEUR	FORGUES	FANNIE	UFMLS	CHIRURGIE GENERALE
DOCTEUR	FRAISSINET	WILLIAMS	SML	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	FRANCES	PIERRE	UFMLS	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	GARIN-DELIGNIERES	VERONIQUE	MG France	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	GAY	BRUNO	FMF	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	GHANASSIA	EDOUARD	FMF	ENDOCRINOLOGIE-DIABETE-MALAD
DOCTEUR	GOYA-LAVIGNE	MIREILLE	MG France	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	GROMOFF	SERGE	MG France	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	GUTERMANN	GILBERT	CSMF	RHUMATOLOGIE
DOCTEUR	KOZUB	EVA	MG France	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	LARUELLE	JEAN-MARC	FMF	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	LIOTIER	JEROME	AVENIR SPE LE BLOC	ANESTHESIE-REANIMATION
DOCTEUR	LLUSA	TANGUY	UFMLS	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	LOGNOS FOLCO	BEATRICE	FMF	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	LOUVRIER	CYRIL	AVENIR SPE LE BLOC	OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE
DOCTEUR	MACHETO	YVAN	SML	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	MAQUIN	PIERRE	CSMF	RADIO-DIAGNOSTIC ET IMAGERIE
DOCTEUR	MARTINEZ	DOMINIQUE	CSMF	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	MARTY	JEROME	UFMLS	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	MATHIAS	COLETTE	CSMF	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	MINET	MATHILDE	FMF	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	MOUYSSET	HENRY	AVENIR SPE LE BLOC	ANESTHESIE-REANIMATION
DOCTEUR	PUECH	JEAN-LOUIS	SML	RADIO-DIAGNOSTIC ET IMAGERIE
DOCTEUR	SABOYE	JACQUES	AVENIR SPE LE BLOC	CHIRURGIE PLASTIQUE, RECONSTRU
DOCTEUR	SAFONT	LAURENCE	CSMF	PNEUMOLOGIE
DOCTEUR	SAINT LEBES	BERTRAND	UFMLS	CHIRURGIE VASCULAIRE
DOCTEUR	SALIN	AMBROISE	AVENIR SPE LE BLOC	CHIRURGIE UROLOGIQUE
DOCTEUR	THIEBAUGEORGES	OLIVIER	AVENIR SPE LE BLOC	GYNECOLOGIE OBSTETRIQUE
DOCTEUR	THOMAS	PAULINE	UFMLS	MEDECINE GENERALE
DOCTEUR	VEDRENNE	CHRISTIAN	CSMF	MEDECINE GENERALE

Composition du bureau

La composition du bureau de l'URPS Médecins Libéraux d'Occitanie votée en Assemblée Générale, repose sur la participation de tous les syndicats représentatifs des médecins libéraux.

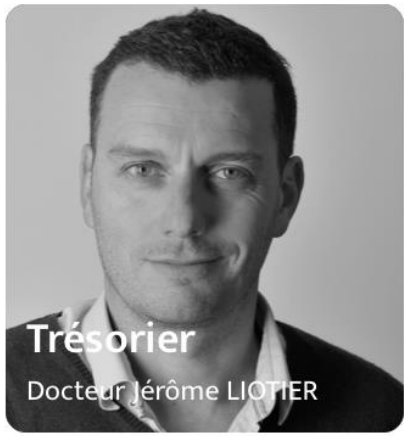

Composition des collèges et coordination

Deux Collèges composent l'assemblée générale :

1. Le Collège des médecins généralistes
2. Le Collège des spécialités médicales et des plateaux

Les coordinateurs des deux collèges sont les invités permanents du Bureau.

4 – L'équipe opérationnelle

L'ensemble de l'équipe l'URPS a favorisé le travail en mode projet pour garantir l'efficience de l'accompagnement des élus.

Organisation de l'équipe URPS

Structuration autour 3 missions :

1. **Gestion administrative de l'association**
   Compta, secrétariat, accueil, informatique …
2. **Suivi des instances et des commissions**
   Bureau, AG, Commissions, GT, PDSA …
3. **Développement et accompagnement des projets**
   Site internet, CPTS, Télémédecine …

- Réunion de service tous les 10 jours en visio-conférence
- Point de gestion individuel avec chaque salarié 1 fois par mois
- Recours à des stagiaires et des CDD pour appuyer sur des missions ponctuelles (annuaire, projets…)
- Engagement d'une politique de partenariat écoles
- Formation binôme (remplacements et montée en compétence)
- Archivages devant être effectués par chaque collaborateur avec normes précises pour la mise en ligne – *formulaire CR type*
- Mise en place d'un interlocuteur unique pour la commission organisation des soins et la commission permanence des soins
- Chaque correspondant URPS affecté à une commission pour assurer le suivi administratif et l'archivage / mise à disposition des CR

Directeur

Equipe administrative

Equipe projet

2

Les orientations stratégiques

1 - Décisions du bureau

2 - Propositions des Collèges

3 - Approbations des Assemblées Générales

4 - Travaux des Commissions

5 – Les orientations stratégiques de l’URPS

1 – Décisions du bureau

5 JANVIER	▪ Participation au Congrès de Médecine Générale ▪ Refonte du Site Internet de l'URPS Subventions accordées aux Associations des internes : ▪ Participation à la journée Soins Non Programmés	**8 JUIN**	▪ Validation des Orientations Stratégiques ▪ Bornes de recharge électrique pour les véhicules ▪ Participation du Président au Congrès CSMF ▪ Participation financière au Congrès des Internes : 1000€
2 FEVRIER	▪ Création d'un Centre de Ressources : DROP- Pour les PS ▪ Partenariat validé avec SERO Occitanie ▪ Partenariat validé avec Cohorte Marianne	**19 JUILLET**	▪ Suspension des indemnités aux Groupes Syndicaux de l'URPS ▪ Financement des Groupes de Travail INTERURPS ▪ Appel à Projets pour l'Enquête sur l'activité des médecins ▪ Participation au Coll'Occ en Soins Primaires de la FECOP
2 MARS	▪ Préparation d'un Séminaire sur les Orientations Stratégiques de l'URPS ▪ Préparation des documents comptables pour la Cour des Comptes	**7 SEPTEMBRE**	▪ Remplacement de Maître Anne ARMENGAUD par Me Sophie BORDIER ▪ Validation du Partenariat avec Maladies Rares ▪ Validation des réunions du Collectif médecins à l'URPS pour préparer la grève du 13 octobre
1e AVRIL	▪ Organisation des AG dans différents départements d'Occitanie ▪ Rapport provisoire de la Cour des Comptes	**5 OCTOBRE**	▪ Revalorisation des indemnités des élus dès la prochaine AG ▪ Validation des Projets RSE : 10 000€ et 15 000€ ▪ Participation financière au projet de Simulation en Anesthésie
4 MAI	▪ Approbation des Comptes 2022 par voie dématérialisée ▪ Accompagnement par F. BIZARD pour un Rapport sur la Gestion de Crise/Plan Blanc Occitanie ▪ Formation RSE et RSO		

Le Bureau se réunit
tous les 1ers jeudis du mois

2 – Collèges de l'URPS : force de propositions

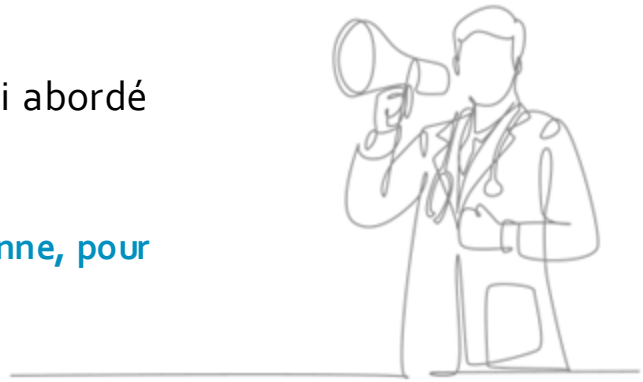

Les collèges se réunissent avant l'Assemblée Générale. L'ensemble des thématiques est ainsi abordé de façon plus approfondie avant leur validation si nécessaire par l'AG,

En 2023, les deux Collèges se sont réunis 2 fois : le 1er avril à Carcassonne et le 25 novembre à Narbonne, pour aborder les sujets suivants

Collège 1 Généralistes	**Collège 2 Spécialistes.**
▪ Discussions sur le Cahier des Charges de la PDSA et l'organisation des SAS le 1er avril *(1er avril 2023)* ▪ Retour sur les avancées du CDC PDSA après le travail de négociation mené par les élus avec l'ARS *(25 novembre 2023)*	▪ Discussions autour de la maîtrise de stage, des équipes de soins spécialisés et des Conventions médicales *(1er avril 2023)* ▪ Proposition de formation des maîtres de stages avec l'aide de l'URPS, Organisation de Webinaires et sondage des praticiens des cliniques sur les Redevances (*25 novembre 2023*)

3 – Assemblée Générale : organe d'approbation

Date et lieu de la réunion	Décisions prises
Le 1ER avril 2023 À Carcassonne	▪ Présentation du calendrier comptable et décision d'organiser une AG dématérialisée pour l'approbation des comptes de l'exercice clôt. ▪ Validation des objectifs et posture de l'URPS dans le cadre des orientation stratégiques,
Le 15 juin 2023 Provote	▪ Approbation des Comptes annuels 2022 et quitus au trésorier ▪ Approbation du Rapport du Commissaire aux Comptes et du Rapport Spécial sur les conventions,
Le 25 novembre 2023 à Narbonne	▪ Bilan des actions du plan stratégique d'orientation et présentation des travaux de l'URPS sur l'attractivité médicale, le innovations et Projets. ▪ Modification du Règlement Intérieur pour la suppression de la dotation aux syndicats, et revalorisation de l'indemnité pour perte d'activité.

4 – Travaux des commissions : structuration des projets

Les commissions internes

En plus de la commission de contrôle financier qui est statutaire, l'Assemblée Générale a mis en place des commissions internes dans le cadre des missions définies par les dispositions du décret n°2010-585 du 2 juin 2010 relatif aux Unions Régionales des Professionnels de Santé.

Ces commissions internes ont un rôle de conseil et d'étude appliqués à des thématiques transversales ou propres à chaque collège. Chaque commission désigne en son sein un coordonnateur qui assure le fonctionnement de la commission, convoque les membres, établit les ordres du jour et les comptes rendus appuyé par une personne ressource de l'URPS. Chaque élu participe aux commissions thématiques de son choix.

Les collèges peuvent proposer à chaque commission des projets en lien avec la thématique de la commission. Après leur approbation à la majorité des membres présents, les projets sont présentés au bureau avec la budgétisation correspondante, avant leur présentation pour approbation par l'Assemblée Générale. Les travaux produits par les commissions sont validés en Assemblée Générale.

La mandature 2021-2026 a mis en place 8 commissions avec des groupes de travail.

Chaque commission a ensuite désigné en son sein un coordonnateur et un suppléant.

Une charte éditée en octobre 2021 permet d'en structurer le fonctionnement.

Mise à jour 11 octobre 2021

URPS Médecin d'Occitanie

Charte de fonctionnement des commissions

Un **coordonnateur** est coopté par les membres de **chaque commission et/ou de chaque groupe de travail.** Il a en charge la gestion et le suivi des travaux de la commission.

Le coordonnateur a en charge l'élaboration d'un **programme annuel de travail** centralisé et validé par le Bureau de l'URPS qui précise notamment la répartition des travaux (réunion de travail, rendez-vous extérieur, travaux de recherche, prestation de service…). Ce programme est présenté et restitué dans le cadre des Assemblées Générales. Son contenu et le résultat des travaux est intégré au rapport d'activité de l'URPS.

Chaque commission et groupe de travail se verra délivrer une **enveloppe budgétaire annuelle**. Le respect du cadre budgétaire est sous la responsabilité du coordonnateur en lien avec les équipes opérationnelles de l'Union.

Des **enveloppes budgétaires complémentaires** peuvent être délivrées en cas de travaux exceptionnels justifiés après demande express auprès du bureau et éventuellement de l'Assemblée Générale en fonction du cadre statutaire de l'URPS. Aucun engagement financier complémentaire ne peut-être engagé sans validation préalable.

Un **salarié est associé à la commission afin d'assister le coordonnateur** notamment dans ses tâches administratives. Des travaux permettant de faciliter le travail d'une/des commission(s) peuvent être confiés aux salariés de l'URPS mais doivent être planifiés et anticipés. Les demandes sont à formuler auprès du Directeur de l'URPS qui se rapprochera des membres du bureau pour arbitrage.

Les réunions des commissions pourront être réalisées en présentiel ou en distanciel, distanciel qui permet une diminution du coût de fonctionnement, une épargne temps sur les trajets, un impact écologique et la sécurité du médecin.

Lors des réunions de chaque commission et groupe de travail, **un formalisme doit être respecté** : convocation, ordre du jour, feuille d'émargement, rédaction d'un Compte-rendu respectant la trame proposée par l'Union.

C'est la **production du compte-rendu de la réunion qui déclenche le paiement des indemnités** des élus et les financements complémentaires si besoin. La réalisation d'un CR sous 48h est souhaitée et doit être transmis à l'équipe opérationnelle de l'Union.

Pour tous les travaux **ayant un impact stratégique ou politique**, ou pour **prise de contact extérieur**, le Président de l'URPS doit être informé au préalable afin d'éviter tout chevauchement d'idées/d'intention assurant ainsi une cohésion d'action avec l'ensemble des travaux de l'Union.

Une dynamique mobilisatrice des élus

Commissions

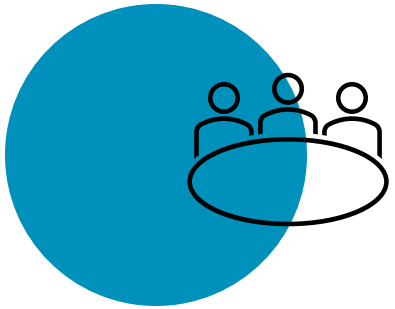

Stratégie : implication des élus à travers les commissions sur les orientations et les travaux de l'Union

Des moyens alloués pour animer les réunions et réaliser les travaux (**consultants, études, salariés**…)

Projets

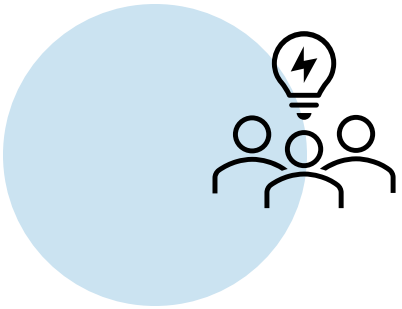

Mobilisation autour de projets transversaux et fédérateurs : SAS 31, SNP, DALIA, Plan Blanc…

Proposition : rendre lisible les projets à travers un **pilotage sous forme de groupe de travail** et des financements fléchés

Outils de travail

Le travail en distanciel est devenu une habitude

- Amélioration des outils de visioconférences avec **Teams et Zoom**
- Expérimentation d'un outil collaboratif de travail.

Les commissions de l'URPS

Nom de la commission	Coordonnateur / Suppléant	Objet
Organisation des Soins	Dr Jean-Marc Castadère / Dr Véronique Garin	La Commission Organisation des soins, composée d'une vingtaine de membres est en charge des problématiques d'organisation suivantes : **Permanence des Soins en ambulatoire, Permanence des Soins en Etablissements de Santé, Urgences et Soins non programmés.**
Organisation territoriale	Dr Olivier Darreye / Dr Ambroise Salin	La Commission Organisation Territoriale, composée d'une trentaine d'élus, aborde trois thématiques principales : **Exercice Coordonné, Démographie Médicale et attractivité, Défense des Médecins contre les Violences**
Santé Environnement	Dr Eva Kozub / Dr Véronique Garin	La Commission Santé Environnement est composée d'une dizaine de membres, et traite des thématiques liées à l'amélioration de l'impact environnementale sur l'activité médicale dans **Les Cabinets Médicaux** en particulier, et dans **l'environnement du travail** en général.
Parcours de Soins	Dr Théo Combes / Dr Jacques Saboye	La Commission Parcours de Soins, composée d'une quinzaine de membres, s'attache à traiter les thématiques suivantes : **Santé de l'enfant, Santé de la personne âgée et Cancérologie.**
E-Santé	Dr Jérôme Liotier/ Dr Cyrille Chaugne	La Commission e-Santé, composée d'une vingtaine de membres, est centrée sur **l'Etude des besoins Numériques** des professionnels de Santé et la **proposition d' Outils adaptés** après comparatifs,
Hospitalisation Privée	Dr Olivier Attard / Dr Christian Augareils	La Commission Hospitalisation Privée, composée d'une dizaine de membres, a pour mission principale d'étudier les **Rapports entre les médecins libéraux et les établissements de soins privés,**
Délégation de tâches	Dr Serge Gromoff / Dr Henry Mouysset	La Commission Délégation de Tâches, composée d'une dizaine de membres, a pour mission d'étudier les **propositions de délégations aux autres professionnels**, et décide de se rattacher à la commission Organisation des Soins qui aborde les **modes d'exercices partagés et collaboratifs.**
Formation médicale	Dr Michel Bismuth / Dr Béatrice Lognos	La Commission Formation Médicale, composée d'une quinzaine de membres, aborde les thèmes de la **Formation Médicale Initiale** : MG et SPE ainsi que la **Formation Continue.**

Les orientations 2023/2025 de l'URPS

Comment servir au mieux les intérêts d'aujourd'hui et de demain des médecins libéraux face aux enjeux et aux risques ?
Quelle posture l'URPS ML doit-elle adopter sur des sujets clés ?

1. Communication de posture
2. Attractivité médicale
3. Démarche partenariale<
4. Innovations & projets
5. Gestion de crise & Plan Blanc
6. Numérique en santé
7. Expertises techniques & support méthodologique

Modalités de mise en œuvre

- Indicateurs de suivi
- Communication interne + grand public sur les avancées.

Orientations & arbitrage politique

1 médecin élu pour définir l'orientation des travaux et valider les travaux

+

Mise en œuvre opérationnelle

1 chargé de mission pour le pilotage et la réalisation des travaux

+

1 bilan semestriel de suivi des travaux

- Feuille de route (objectifs, action, délais)
- Suivi commission

- Organisation des travaux/mission
- Recours à des experts métiers
- Expertise technique
- Formalisation des travaux

3

Orientations stratégiques & déclinaisons opérationnelles

1. Communication de posture
2. Attractivité médicale
3. Démarche partenariale
4. Innovations et projets
5. Gestion de crise & plan blanc
6. Numérique en santé
7. Expertises techniques et supports méthodologiques

1 - Communication de posture

Communiquer sur la POSTURE & l'UTILITÉ de l'URPS

- Travailler l'interprétation et la perception des actions
- Capitaliser sur les médias numériques déjà solides

« On ne sait pas qui est l'URPS et à quoi elle sert »

« Les travaux ne sont pas connus ou perçus comme suffisamment utiles »

« Un sentiment de décalage entre les travaux réalisés et le ressenti des élus/médecins »

« Une production qualitative qui valorise l'URPS »

« Des éditos et une newsletter très appréciés »

Eléments clefs de communication

- Proximité, réalisme et utilité
- Communiquer sur les succès et les belles histoires
- Fier d'être libéral - Promotion - Mise en valeur de l'esprit de la médecine libérale (en déconnectant du statut administratif…)
- Communication offensive / défensive (salarié/libéral, région, état…)
- Porter une vision de l'URPS dans un système de santé qui se recompose aujourd'hui au détriment de la médecine libérale
- Être l'expression des aspirations des médecins au plus près du terrain
- Pas vassal mais partenaire de ARS / AM
- Montrer que l'on est utile et vecteur du changement … avec des indicateurs parlants, partagés et suivis

DÉCIDER et CLARIFIER les postures sur les sujets essentiels et COMMUNIQUER ce positionnement en le déclinant en actions :

Motricité, autonomie	Participation, promotion	Défense, lutte	Rien

Les actions 2023

Newsletter

100 % numérique
17 Newsletters
247 brèves
28 interviews
Edito : + prise de position

9000 médecins contacts
2700 lecteurs en moyenne

Site internet

Nouvelle charte graphique

Orientations : service et outils pour les médecins.

25 000 utilisateurs/an
180 articles / mise à jour
Pics utilisateurs + 600/jours

Top lecture :
- Cotation IMT : 3 800
- Evolution loi : 2 200
- Covid Long : 1 800
- Réintégration soignants : 1 700

Linkedin

1 620 abonnés – 83 postes
700 réactions
120 republications

Top lecture :
- DALIA. 2619
- Maladies Rare : 2371
- Cabinet éco-responsable : 1694
- Journée SNP : 1505
  TOD : 1225

Mailing

87 campagnes
21 271 contacts possibles
Taux d'ouverture : 37,37%
Taux de désinscription : 0,05%

+ Vidéos témoignages

56 vidéos pour donner directement la parole aux médecins & porteurs de projet.

+ Refonte charte graphique

2 - Attractivité médicale

Favoriser une médecine durable : considérer et accompagner réellement le médecin libéral comme une ressource rare et utile tout au long de sa carrière

En **PARTENARIAT** avec les DUMG et les facultés et avec le Conseil de l'Ordre

Faciliter l'installation des médecins

- Aide pour choisir sa structure juridique` d'exercice lors de l'installation
- Action de proximité sur les territoires pour favoriser l'installation /remplacement
- Aides à l'installation (financières et pratiques en lien avec territoires/aspirations sociales)
- Internes en formation (stage ambulatoire, maisons d'internat, attractivité des territoires…)
- Activité mixte simplifiée (cabinets secondaires, temps partiel libéral, salariat, forme juridique…)

+

Prendre soin des ressources médicales

- Évaluation de l'apport des nouveaux métiers pour optimiser le temps médical : IPA, Assistants médicaux
- Délégations de tâche maîtrisées
- Médecins retraités poursuivant leurs exercices
- Soutien des praticiens en exercice
- Protection des médecins – Cormedal
- Intégration des évolutions sociologiques de la profession (attentes vie pro/perso, exercice en groupe, moins administratif…)

+

Optimiser les organisations

- Facilitation des organisations Intra-pro et inter-pro.
- Exercice coordonné : ESP, MSP, CPTS, ESS.
- Coopérations et mutualisations entre structures (expertise, exercice partagé…)
- Cahiers des charges MSP et études d'implantation pour favoriser une meilleure répartition de l'offre

Les actions 2023

Retrouver du temps médical
Guide **IPA**

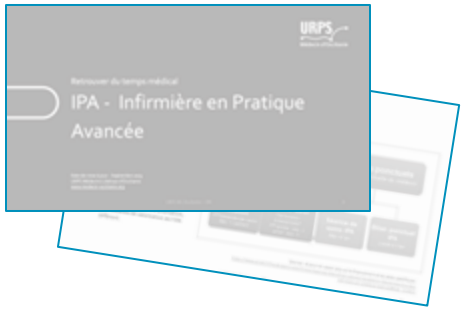

Retrouver du temps médical
Guide **Assistants Médicaux**

Mémo sur les dispositifs
d'exercice coordonné

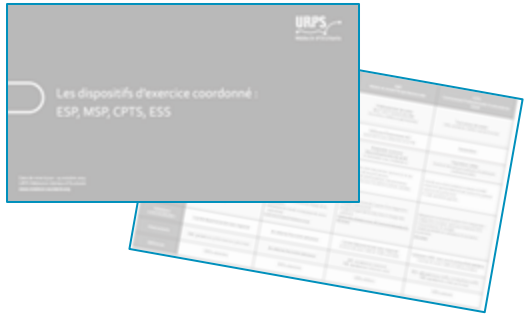

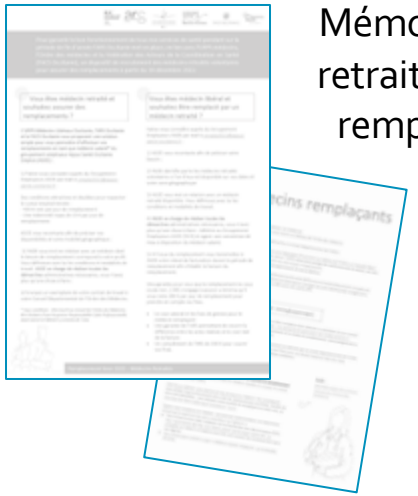

Mémo médecins retraités + Guide remplacement

Aides **financières** et **exonérations** fiscales

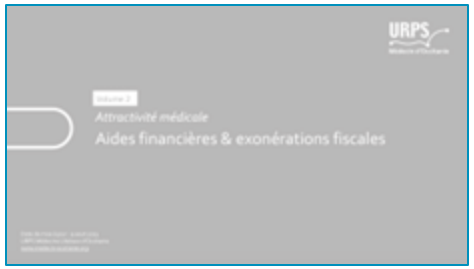

La parole donnée aux médecins : qu'est ce qui peut favoriser **l'attractivité** ?

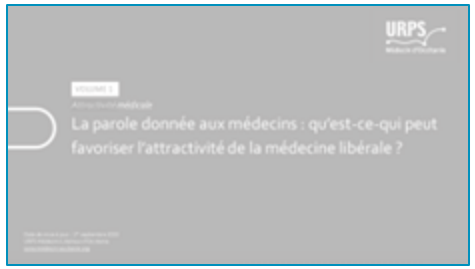

Interviews médecins
et revue de littérature

Identification des leviers de l'attractivité médicale sur les territoires

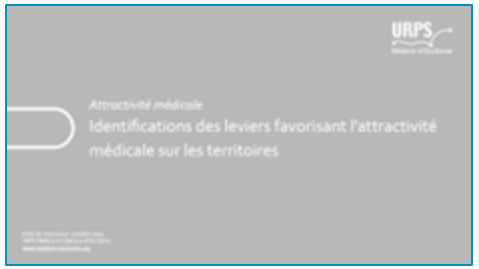

Exercice libéral en médecine – décryptage et aide à la décision

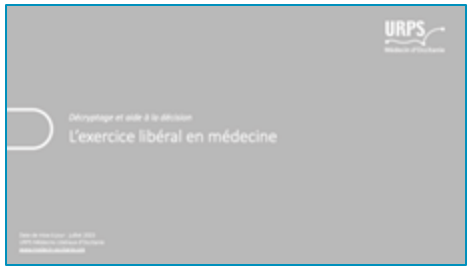

FORME JURIDIQUE
En partenariat avec CROM & DUMG
Intervention Maitre Bordier

3 - Démarche partenariale

Rester **pro-actif** vis-à-vis de l'ARS / Assurance Maladie dans la mise en place des dispositifs … mais **PAS dans une posture quasi exclusivement bilatérale face** à des organisations qui sont de plus en plus des courroies de transmission d'un état dont la tendance est de « broyer » la médecine libérale.

Transversalité de la santé

Elargissement vers les collectivités locales/territoriales & les acteurs de la transformation des territoires

Le rôle du médecin libéral dans l'accès aux soins face aux attentes, décisions et actions !

- Lien avec les collectivités locales, souvent seules face à des orientations et des solutions qu'elles ne maîtrisent pas.
- Ancrer la médecine libérale et les organisations auxquelles elles participent dans un partenariat avec les (futurs vrais) décideurs des territoires.
- Diversification des interlocuteurs : eau, environnement, mobilité, IA…

+

Développement des partenariats métiers

- Pour assurer visibilité et service à la communauté médicale : ICOPE, Maladie Rares, Université, Oncologie…
- Recours à des experts et des ressources = co-construction de supports, relais diffusion…
- Approche interprofessionnelle
- Développement des liens avec les autres URPS médecins

+

Aller vers les médecins des territoires

- Proposer à des médecins (URPS ou non) de s'investir directement sur le pilotage de projet en ambassadeur avec indemnités voire salariat en lien avec les équipes opérationnelles.
- Accompagner les initiatives du terrain
- Communiquer sur nos travaux / réalisations / production écrite - Ex : bilan semestriel, Assemblée Générale couplée à une invitation des médecins du/des départements

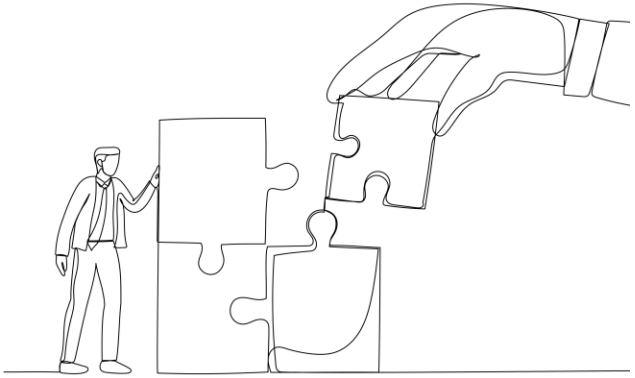

Liste des partenaires

- FACS OCCITANIE
- FAS - USAGERS
- OCCITADYS
- SRA

Nom du Partenaire	Objet du partenariat
LYMPHORAC	Communication sur l'ART.51 et implication dans le COPIL
MALADIES RARES	Sensibilisation des médecins et diffusion d'informations médicales, orientation et appui aux parcours, promotion et renforcement ded la relation patient médecin, développement de la téléexpertise
COHORTE MARIANNE	Communication auprès des médecins libéraux et de leur patientèle
SERO OCCITANIE	Mise en lien de l'URPS avec les PS pour la prise en charge, formation par SERO via des webinaires
CICAT OCCITANIE	Amélioration de l'information auprès des Professionnels de santé
DSPP 34	Communication auprès des généraliste, pédiatres et psychiatres pour faire connaître le dispositif, participation au suivi dans les Comités de pilotage
ICOPE	Participation de l'URPS et du Guichet aux travaux d'ICOPE, rédaction de fiches actions et communication d'infos conseils
PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS D'INTERNES	
ACM- Association Carabine Montpelliéraine	Soutien financier et logistique de l'ACM pour la réalisation de ses actions et mise à disposition des salles de réunion
ANIMN- Association des nouveaux internes de Montpellier-Nîmes	Participation financière de l'URPS pour la réalisation de ces actions - Présence formum interne
ASCITE- Association des Congrès Interpro Toulousains étudiants	Participation financière de l'URPS pour la réalisation de ces actions
TAT- Tutorat Associatif Toulousain	Contribution forfaitaire de l'URPS pour la réalisation de ses missions

4 - Innovations & projets

Pilotage : Olivier Darreye
Expérimentation Tarn et Garonne avec Inter-CPTS
Lien avec le SAS et Accessibilité des territoires

Pilotage : Margot Bayart
Expérimentation Aude
avec collectivité territoriale

Pilotage : Eva Kozub
Engagement / promotion du concept Santé Planétaire
Implication et exemplarité (via équipe opérationnelle)

Maladies Chroniques

Projet DALIA

Soins Non Programmés

Projet TOD

Concept Santé Planétaire

Groupement employeur

Accompagnement d'un outil au service des médecins et structures d'exercice coordonné en partenariat avec FACS

Psychiatrie

PTSM 31

+

Inclusion / soutien aux initiatives locales

Pilotage : Maurice Bensoussan
Suivi expérimentation article 51

Démarche Pro-Active pour proposer notre aide pour l'accompagnement de projet

Les actions 2023

Soins Non Programmés

Projet TOD

Plateforme téléphonique mutualisée entre CPTS, qui accompagne les professionnels pour répondre efficacement aux demandes de SNP.

Porteur : InterCPTS 82, qui porte également le DAC 82

Ouverture plateforme téléphonique : 11 septembre 2023
Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Partenaires : ARS, CPTS du 82
Financement : 194 600 € sur 3ans

36 Médecins volontaires
72 Appels
56 solutions SNP trouvées
72% des appels viennent du SAMU

Démarche

Santé Planétaire

Charte d'engagement élus

Déclinaisons opérationnelles : Changements des prestataires, bornes électriques, valorisation visio-conférence, gestion des déchets, goodies…

+ Tutoriel médecin et campagne de sensibilisation

+ **Engagement vers un accompagnement RSE** – Responsabilité Sociale Entreprise avec trois piliers (économique, social et environnemental) pour l'interne (URPS) et pour les 10 600 libéraux
Vision diagnostic et bonnes pratiques

Maladies Chroniques

Projet DALIA

Une initiative portée par Dr Bayart dans le TARN
+
Expérimentation sur le bassin Carcassonnais

Démarche partenariale :

- Département Aude – 15 k€ investissement
- Communauté d'Agglo : 50 k€ fonctionnement
- ARS : 130 k€ garantie revenu
- CPAM : 90 k€ Assistants Médicaux

+ CDOM : aide à l'installation

Quelques chiffes (J+ 3mois)

- 9 médecins installés en cabinet secondaire
- Pilotage par un médecin nouvellement diplômé
- 300 patients en file active
- 20 nouveaux patients/semaine

Psychiatrie

DSPP31

Activité depuis 1er avril 2021

2488 diagnostics et suivi
420 séances psychologues
1292 cons. psychiatre PH
1091 cons. psychiatre libéral

Budget prév. 2023 :
501 516 € FISS (actes)
88 114 € FIR - fonctionnement
MG adresseurs : 750 / 1574 (dont 447 plus de 1 adressage)

Outils

Groupement employeur

Fusion de l'activité avec ASOE (Facs Occitanie)
A date : 46 salariés

Forte demande pour Assistant Médical et Opérateur de Soins Non Programmés pour les SAS

5 - Gestion de crise & plan blanc

Pilotage : Philippe Cuq

1er niveau

Orientations politiques & stratégiques

Mesures visant à renforcer la prévention et la gestion du risque de crise sanitaire

+

2ème niveau

Déclinaisons opérationnelles

Suivi de la mission « gestion de la crise sanitaire grave» des CPTS

Pilotage : Cyrille Chaugne + Serge Gromoff

Les actions 2023

Orientations politiques & stratégiques

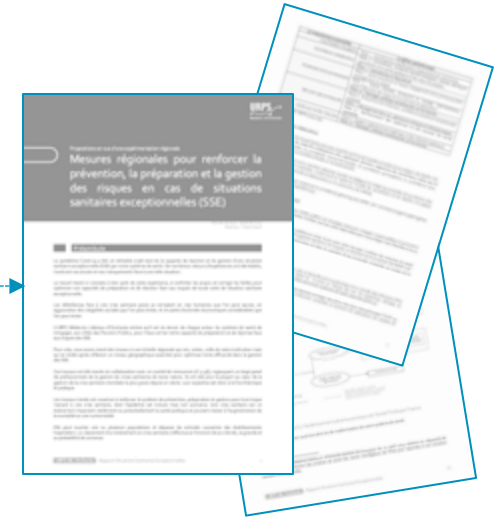

Intervention expert : Frédéric Bizard

Préconisations autour des thématiques suivantes :

- Cellule régionale permanente de prévention et gestion de crise
- Approche médicalisée et décentralisée des déprogrammations
- Réserve matérielle régionale de prévention et gestion des crises sanitaires
- Réserve humaine régionale de prévention et gestion des crises sanitaires
- Guichet unique d'information des professionnels et du grand public
- Plan de formation régional des professionnels de santé

Déclinaisons opérationnelles

Mission « gestion de la crise sanitaire grave» des CPTS

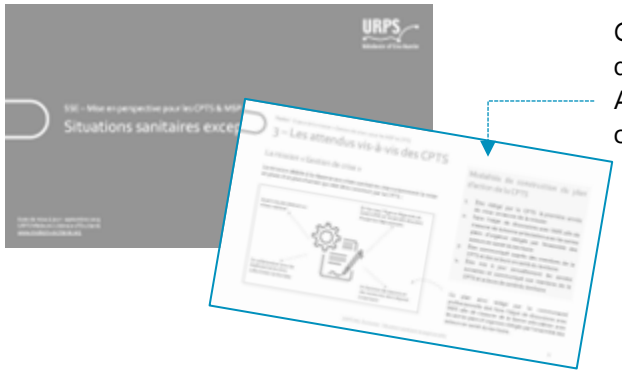

Conseils méthodologiques à destination des CPTS intégrant ACI, instructions nationales et contribution URPS ML

À l'échelle du territoire, la CPTS est identifiée comme un interlocuteur clef pour coordonner les réponses à apporter à la population du territoire en cas de crise sanitaire.

La trame nationale, prévoit la rédaction d'un plan de gestion de crise sanitaire grave, construit autour des thématiques suivantes:

- Se préparer à une crise sanitaire
- Déployer des actions en cas de survenue d'une telle crise

+ Organisation WEBINAIRES

4T2023 et 1T2024 : évolutions réglementaires, écosystème, bonnes pratiques

6 - Numérique en santé

Définition du cadre d'activité, bonne pratique & expérimentation

Pas de financement d'outils mais aide à la décision : Définition des besoins, benchmark, aide à la sélection, programme de recherche, recommandations…

Mobilité de l'offre vers le patient

- Télésanté mobile
- Equipe mobile
- Consultation déportée
- Accessibilité numérique

+

Télésanté médicale

- Téléexpertise
- Téléconsultation

+

Expertise technique

- Aide à la rédaction d'un cahier des charges, appels d'offre
- Aide à la contractualisation
- Réglementation RGPD
- Cyber sécurité
- Financement/facturation

+

Représentation URPS

- Grades et instances régionales
- Prendre des postes de responsabilité
- Communiquer sur les attentes et les spécificités
- Agir sur la programmation du déploiement des outils et la définition des besoins.

Les actions 2023

Mobilité de l'offre vers le patient

Construction d'une offre
Téléconsultations assistées
Départements Tarn et Garonne et Aveyron

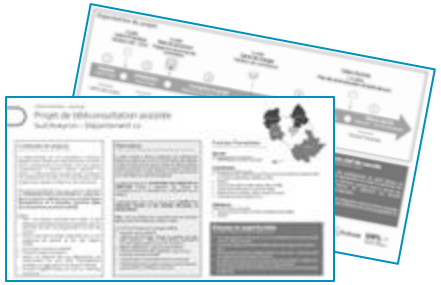

Télésanté médicale & Expertise technique

Edition guide Téléexpertise

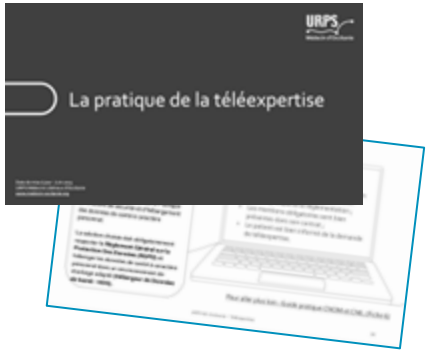

Création espace internet Ressources

A venir – En lien avec Guichet CPTS & GRADeS :

- RGPD et cybersécurité
- Comment choisir un outil numérique

Création guide + WEBINAIRE + Aide individuelle

Représentation URPS

Présidence du GRADeS assurée par Dr Calmes
+
CPOM signé via le guichet CPTS pour + 2 chargés de mission

7 - Expertises techniques & supports méthodologiques

Solitude des médecins libéraux face à la complexité des sujets jugés **technocratiques** (CPTS, Réseaux, DAC, SAS…) ou **technologiques** (Télésanté, cybersécurité)…

Besoin d'aide pour monter des **projets**, contractualiser une opération, ce qui n'est pas le cœur de métier des médecins

1. Accompagnement thématique
2. Expertises & Ressources
3. Contribution politique de santé

Accompagnement thématique – Les actions 2023

Equipe de Soins Spécialisés

Continuer à être proactif et à produire dans l'intérêt des médecins (pas de chaise vide)

Pilotage d'une expérimentation sur la création d'ESS – Close à date.

1. FENTES LABIOPALATINES
2. PELVI PÉRINÉOLOGIE
3. SANTÉ MENTALE
4. APNÉE DU SOMMEIL
5. ABORDS VASCULAIRES
6. SOS PROCTOLOGIE
7. MALADIES DU SEIN
8. DÉPRESSION POST PARTUM
9. MALADIE RÉNALE CHRONIQUE
10. OBÉSITÉ & ANOREXIE MENTALE PÉDIATRIQUES

300 000 € de FIR directement financé sur les projets
Accompagnement de A-Z notamment rédaction du projet de santé, structuration juridique, mise en œuvre, recrutement
+ Accompagnement Etudiant TBS

Services d'Accès aux Soins

Contribution des médecins et prudence dans la relation avec les tutelles

Travaux réalisés sur la gouvernance des SAS et les modalités de déploiement

Accompagnement des médecins sur les départements :

- Renforcement de la présence des acteurs + équipe opérationnelle
- Création support de décryptage
- Formation des intervenants locaux – WEBINAIRE 87 inscrits

MSP – Exercice coordonné

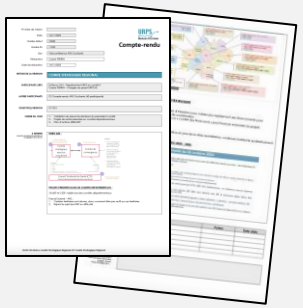

Contribution à l'évaluation des projets de MSP pour les élus intervenants dans les commissions départementaux / régionaux

CPTS – Exercice coordonné

Intervenir mais de manière prudente, dans une tactique défensive/constructive
Donner la bonne place aux médecins sans coercition

Création d'une structure juridique spécifique au GUICHET CPTS

Gouvernance assurée par parité par les 10 URPS
CPOM renforcé avec un volet numérique
Capacité 8 chargés de mission.
Ouverture démarche partenariale

Expertises & Ressources

Mise en place d'une démarche projet

Proposer directement d'aider à la formalisation des projets tout/partie pour accompagner les initiatives locales des médecins - hors élus également

Support méthodologique PROJET + Veille juridique & réglementaire

Construction d'une **méthodologie** d'accompagnement opérationnel
+ **outils** (association, projet de santé, diagnostic…)

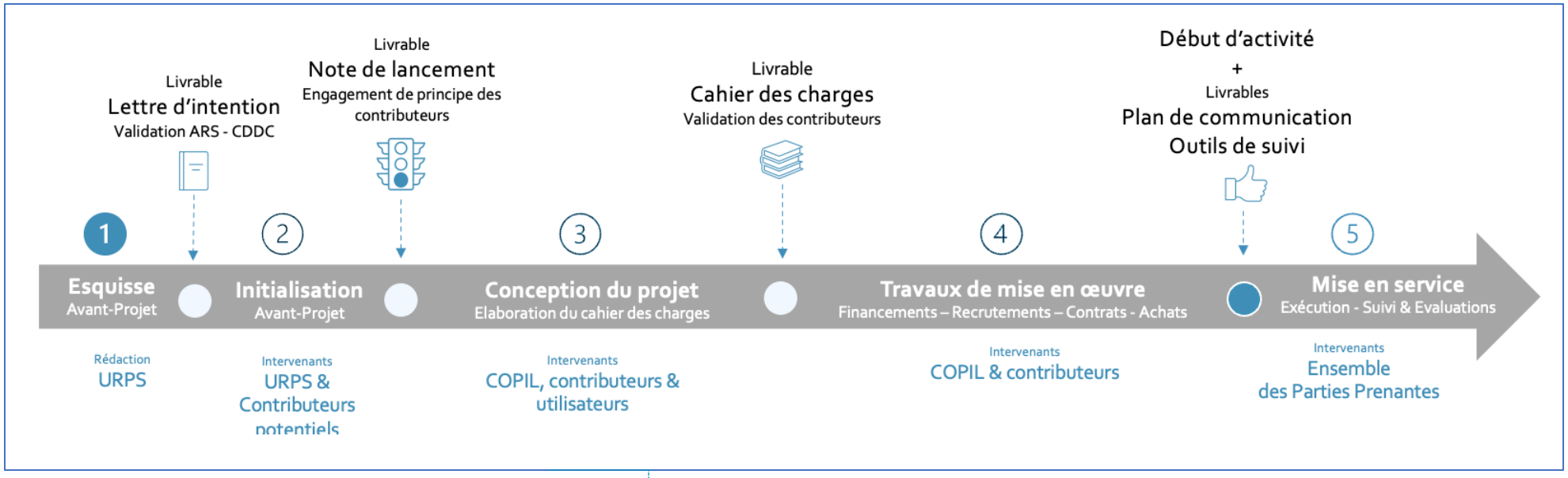

Activité technique et chronophage
Exemple : TOD 500 h / DALIA 2400 h, ESS 600 h
Redistribution financements importants :
ESS : 600 k€ sur 2 ans – DALIA 11 : 1200 k€ sur trois ans

Contribution politique de santé – Les actions 2023

Forces de proposition

+

Contre-proposition / lutte

Contribution, analyse, réaction….
Positionnement de lobbying et de défense des intérêts de la médecine libérale

PRS Occitanie

Une analyse du contenu synthétique (3 000 pages…)
+ une demande d'évaluation individuelle à tous les élus (6 retours)
+ un avis motivé validé en bureau (tous les syndicats représentés)

Cahier des charges de la PDSA

Refus du CDC = groupe de travail contre-proposition en co-production avec le CDOM
Nouveau CDC – réécriture : augmentation effecteur, maison médicale de garde, suppression nuit profonde, 116-117, enveloppe complémentaire par département…
+ 4 millions euros annuel avec inflation prévue

Zonage

Une approche cartographiée des évolutions sur les 10 prochaines années (intervention Joy Raynaud)
+ interventions ponctuelles à la demande des professionnels

Violences

New

Accompagnement à la prise en charge violences intra-familiales – Constitution d'un groupe de travail (bonnes pratiques – Lien avec Inter-URPS)
+ Protection des médecins – Diagnostic + mesures de protection

Synthèse des travaux 2023

Comment servir au mieux les intérêts d'aujourd'hui et de demain des médecins libéraux face aux enjeux et aux risques ? Quelle posture l'URPS ML doit-elle adopter sur des sujets clés ?

1 - Communication de posture

- Site internet
- LinkedIn
- Mailing
- Vidéos-témoignages
- Refonte charte graphique

2 - Attractivité médicale

- Guide IPA – temps médical
- Guide Assistants Médicaux – temps médical
- Mémo sur les dispositifs d'exercice coordonné
- Mémo remplacement / retraités
- Aides financières et exonérations fiscales
- Attractivité : la parole donnée aux médecins
- Attractivité : identification des leviers
- Guide juridique d'aide à l'installation

3 - Démarche partenariale

- Partenariats institutionnels, métiers et attractivité

4 - Innovations et projets

- Projet TOD
- Santé Planétaire
- Projet Dalia
- DSPP31
- Groupement employeur

5 - Gestion de crise & plan blanc

- Contribution orientation stratégique
- Déclinaison opérationnelles CPTS

6 - Numérique en santé

- Mobilités offre – Téléconsultation assistée
- Guide télé-expertise
- RGPD et cybersécurité et choix outil numérique
- Espace internet
- Lobbying

7 - Expertise techniques et méthodologiques

- Équipe de Soins Spécialisés
- Service d'Accès aux Soins
- CPTS – Exercice Coordonné
- MSP – Exercice Coordonné
- Mise en place démarche projet
- PRS Occitanie
- Zonage
- Cahier des Charges PDSA
- Violences

www.medecin-occitanie.org